



Compte-Rendu
du Comité Technique Local
du 30/03/2012

<http://cgt.drifip59.free.fr>

DECLARATION LIMINAIRE DES ELUS CGT

Nous ne pouvons débiter ce comité technique sans aborder le contexte politique. En effet les salariés, retraités et privés d'emploi, comme l'ensemble des citoyens, femmes et hommes, sont appelés à participer à l'élection présidentielle les 22 avril et 6 mai prochains. C'est un rendez-vous important pour l'expression démocratique. À ce titre, la CGT ne saurait être neutre, surtout au regard de la gravité de la situation.

Après des décennies de creusement des inégalités, la répartition des richesses doit désormais privilégier les revenus des salariés, des retraités, les minima sociaux et la protection sociale. Elle doit être réorientée vers l'efficacité économique et sociale. La première des insécurités est bien sociale. Elle est aussi la conséquence de choix politiques. Face à la mainmise des marchés financiers sur l'ensemble de l'économie et sur les choix de société il faut combattre la spéculation, mettre en place des dispositifs pour financer des activités créatrices d'emploi, investir dans une véritable politique industrielle et développer les services publics prenant en compte l'impératif de développement humain durable. Face aux pouvoirs des actionnaires devenus exorbitants, il faut donner plus de droits d'intervention aux salariés dans les entreprises et au-delà. A tous les niveaux, entreprises grandes ou petites, territoires, filières d'activité, État et collectivités ... la démocratie sociale doit être une priorité.

Concernant la DGFIP, 4 ans après sa création (le 4 avril 2008), la CGT dresse un bilan négatif de la fusion Impôts/Trésor sur les conditions d'exercice des missions d'accueil, de relations avec les collectivités territoriales, de proximité physique du service public, sur les conditions de vie au travail etc...

Tout en reconnaissant l'ampleur du mécontentement et la persistance de la mobilisation notamment lors de la journée de grève du 2 février dernier, le Directeur Général et la Ministre du Budget ont refusé l'ouverture de négociations, en particulier sur l'emploi. Philippe Parini entend même lancer de nouvelles restructurations sur le cadastre (CDI/CDIF), les missions patrimoniales (CH, FI, enregistrement), le réseau des trésoreries hospitalières, etc.... Pressé par les échéances électorales et par les rapports (de l'IGF, de la Cour des Comptes, du Parlement, ...) le DG accélère le pas et lance de nouveaux chantiers, tout en refusant de confronter son bilan à la réalité quotidienne vécue par les agents.

Il faut continuer le combat engagé pour l'emploi et sur la plate-forme revendicative unitaire et exiger un bilan contradictoire à la veille de l'anniversaire des 4 ans de la DGFIP ;

Il faut agir :

- Pour un plan pluriannuel de recrutement basé sur les besoins réels nécessaires à l'accomplissement des missions !
- Pour une revalorisation de nos traitements et pensions... Contre la rémunération au mérite ;

- Contre la souffrance au travail et pour une autre conception du dialogue professionnel libéré du diktat des indicateurs et de la culture du productivisme ;
- Pour la défense de notre statut et de nos garanties collectives ;
- Contre le démantèlement de notre administration et la défense de nos missions.

A la DRFIP Nord, et au vu des documents de ce comité technique, les inquiétudes peuvent être grandes et à coup sûr, les conditions de vie au travail et d'exercice des missions vont encore une fois se dégrader.

Sur l'informatique au quotidien, avec le protocole DISI/DRFIP, c'est une véritable usine à gaz qui va être créée pour l'assistance informatique et à l'évidence, cet éloignement entraînera des difficultés nouvelles pour les utilisateurs, en particulier en allongeant les délais d'intervention, alors même que les collègues des équipes d'assistance seront soumis à la pression des indicateurs de délais à respecter.

La DRFIP Nord est aussi porteuse (encore une fois !!!) de plusieurs « expérimentations » : scannage de 2042 au centre d'encaissement, déssectorisation dans les SIP... Il s'agit là encore d'absorber les suppressions d'emplois, et d'en justifier de futures en dégradant à la fois les conditions de travail et la qualité du service public. L'industrialisation des tâches, l'intensification du travail, l'augmentation de la charge mentale, la déqualification des personnels, le flicage ont des conséquences directes sur la santé des travailleurs : troubles musculo squelettiques, risques psychosociaux.

L'administration a beau jeu ensuite de faire mine de se soucier de la santé des personnels placés sa responsabilité, par des tableaux de bords et des indicateurs divers et variés. Le nœud du problème ce sont les moyens humains dont elle dispose pour accomplir ses missions.

ORDRE du jour :

I) Approbation des PV des CTL du 10 novembre 2009 et du 28 février 2012

Abstention de la CGT car le PV de 2009 est trop ancien.

II) Bilan de la campagne notation 2011

La CGT dénonce la faiblesse du nombre des 0.06 accordés aux temps partiels.

L'administration répond qu'il n'y a pas de cause directe, la discrimination se fait en amont.

La vraie question c'est que les agents à temps partiel se voient généralement confier des missions moins porteuses pour la notation ; ils sont mis sur des missions qui ont moins d'impact sur l'exercice de la mission. Cela pose la question de l'organisation du travail ; les forts enjeux étant confiés aux temps pleins. C'est un sujet d'organisation du travail et de valorisation de la ressource.

La CGT prend acte, mais insiste sur le fait que c'est également le signe d'une solution de facilité dans l'attribution des 0.06. La notation consacre une activité d'une année.

L'administration répond que la notation n'est pas emblématique de l'activité des agents.

La CGT souhaite également des tableaux statistiques fins pour la filière gestion publique.

III) Conventions de service entre la DRFIP et la DISI.

Le CID (assistance du poste de travail) du Nord est rattachée à Lille Kennedy, elle comprend 29 personnes réparties entre Lille, Dunkerque et Valenciennes.

L'assistance serveur est à Meurein.

Concernant l'éventuel libération des locaux du site Kennedy par la DISI, le projet est piloté par la centrale, la direction locale n'a pas d'information.

*La CGT s'interroge sur la suppression des Gestionnaire de Site Micro, et demande une clarification du rôle des **Relais Bureau Locaux (RBL)**, la CGT demande qui décide du déplacement des postes des RBL, et dénonce la lourdeur des nouvelles fiches d'intervention.*

L'administration répond que dans chaque structure un RBL sera désigné pour assurer la liaison entre le niveau local et le CID. Les RBL seront formés.

Concernant les fiches d'incident, le but pour l'administration est de savoir d'où viennent les problèmes et comment les résoudre. Elle précise que la saisie directe du CID est possible, et même souhaitable.

La CGT renouvelle ses interrogations sur le rôle des RBL, elle demande pourquoi on n'a pas unifié le système d'assistance vers plus de rapidité plutôt que vers un allongement des délais.

L'administration répond que les GSM à temps plein ont eu vocation à intégrer le CID.

Les GSM à temps partiel ont vocation à devenir des RBL (même si ce ne seront pas forcément les mêmes personnes). Le réseau des RBL étant plus étendu, pour l'administration, au final, il y aura plus de moyens pour l'assistance.

La CGT renouvelle ses critiques, et demande à ce que l'administration reconnaisse les fonctions des RBL.

Pour l'administration le RBL ne doit pas faire de l'assistance à la place de l'assistance, il a un rôle de filtre vers l'assistance. L'administration sera vigilante concernant la doctrine d'emploi des RBL pour éviter qu'ils ne fassent de l'assistance.

Pour la CGT il s'agit donc bien d'un recul, au moins concernant les gros sites, puisqu'il n'y aura plus de collègue sur le site pour faire de l'assistance de proximité.

L'administration informe le comité de la convergence d'ici fin 2012 des stations de travail entre les deux filières ; chaque station aura accès à l'ensemble des applications.

La CGT vote contre les conventions de service DISI NORD/DRFIP NORD.

III) Présentation de l'expérimentation de scannage des 2042 au CEL.

En préambule, l'administration précise qu'on ne discute pas dans ce comité de l'expérimentation globale et de son impact sur le travail en secteur d'assiette (cela est discuté au niveau central), mais des conditions du test de scannage au Centre d'Encaissement de Lille.

La CGT souligne qu'il est difficile de détacher la logique de la pratique, elle demande des éclaircissements sur les collègues concernés.

L'administration répond que la DG est en liaison directe avec le responsable du CEL.

La CGT interroge l'administration sur le fait que c'est une société prestataire externe qui réalise les opérations de scannage, la CGT demande pour quelles raisons, cette société recrute elle-même ses personnels.

L'administration répond que cette société connaît le profil nécessaire pour l'utilisation des scanners.

La CGT demande quels documents seront scannés ?

L'administration répond que tout sera scanné : les déclarations de revenus 2042 et les pièces jointes. Puis les documents, classés par lots de 100 sont stockés dans un local sécurisé jusqu'à la fin août où elles sont renvoyées dans leur direction d'origine, à savoir **Orne et Val d'Oise** ; les déclarations sont séparées par département que ce soit en traitement et en archivage.

La CGT demande ce qui en sera du retraitement des anomalies.

L'administration répond que le scanner prend tous les formats, qu'il reconnaît 99.5% des écritures informatiques, et environs 40% des écritures manuscrites.
Le retraitement se fait ensuite par vidéocodage, en cas de doute, il y a recherche du document dans le lot correspondant.

La CGT demande si les anomalies sont traitables en vidéo ?

L'administration répond qu'elles seront retraitées par l'agent qui doit minuter son travail et détecter les anomalies non identifiées. L'administration insiste sur le fait que le test ne doit pas être faussé.

La CGT rappelle les propos du directeur Général qui veut qu'il n'y ai pas d'incidence pour l'usager.

L'administration précise que ces propos concernent l'ensemble du dispositif mais pas le test.

La CGT alerte l'administration sur le taux d'erreur.

L'administration répond qu'il faut que le test soit réaliste, pour qu'ensuite on analyse les erreurs. Les agents du CEL doivent travailler normalement.

La CGT constate qu'à compter du 20 mai, 11 agent du CEL et 5 Echelon de Renfort Départementaux sont mobilisés pour ce test. Qu'en est-il de leurs missions habituelles?

L'administration répond que le test fait partie des priorités de la DG, l'administration choisit ses priorités.

La CGT interpelle l'administration sur les problèmes déontologiques soulevés par l'accès à des données confidentielles par des personnels non titulaires.

L'administration répond que les vacataires sont soumis à la confidentialité comme d'habitude. Elle précise que le coût supplémentaire du test est assumé par la centrale.

La CGT demande si les contribuables concernés seront informés du sort de leur déclaration.

L'administration répond que non, il s'agit d'une organisation interne qui doit être transparente pour le contribuable.

La CGT note que l'administration reconnaît elle-même qu'il s'agit d'une détechnisation de la saisie des déclarations, pour la CGT c'est l'immense différence entre le scannage et la saisie dans les Inspections d'Assiette et de Documentation, qui elle va au-delà de la saisie dans ILIAD. Il n'y aura plus de contrôle formel.

La CGT demande s'il est prévu une solution de replis si le test se passe mal, pour éviter les répercussions pour les 500.000 foyers fiscaux concernés.

L'administration répond qu'en cas d'incendie et d'inondation, il est prévu un transfert dans un site du prestataire.

La CGT demande si les justificatifs de dons et de cotisation aux partis politiques et organisation syndicale seront scannés et conservés, sachant que c'est interdit.

L'administration répond qu'il est prévu une destruction en sortie scanner, y compris des images, ils sont en attente d'une fiche élaborée par copernic.

La CGT demande les délais de redescende dans ILIAD.

L'administration ignore les délais.

La CGT souligne les difficultés que cela va occasionner pour les collègues des services concernés.

A cette question, comme à toutes celles soulevées par la CGT concernant les problèmes énormes pour les services gestionnaires des dossiers que va entraîner cette expérimentation, l'administration a répondu qu'elle n'est pas concerné par les suites du test. Tout ce qui se passe après le scannage et les renvois de document fin août dans les directions d'origine ne concerne pas la DRFIP nord et n'est donc pas du ressort de ce comité.

L'administration informe le comité que sur les deux scanners, un seul sera rendu après la fin du test, l'autre restera au cel pour d'autres tests de scannage...

La CGT vote contre ce test.

IV) Evolution de l'organisation de l'inspection d'assiette et de documentation du Service des Impôts des Particuliers de Lille Nord.

La CGT intervient pour s'élever contre ce projet ; elle signale tout d'abord que cela fait deux semaines que cette nouvelle organisation est mise en place.

La CGT condamne une industrialisation des tâches qui entraîne une désappropriation du travail par les personnels. En effet, les personnels perdent la maîtrise du travail, ils ne savent pas ce qu'il feront au jour le jour, de plus le travail est organisé en plateaux (les cadres c sont 13 sur une seul plateau) sans qu'il y ait eu aucun aménagement matériel pour lutter contre le bruit.

La CGT s'inquiète également du fait qu'il n'est pas clairement indiqué dans la note qui distribue le travail et selon quelle priorité, la CGT rappelle qu'au départ en 2006, la note prévoyait en cas de désectorisation au sein d'un CDI, l'affectation d'un inspecteur fiscal en appuis.

Enfin, la CGT exige la fin du flicage individuel mis en place, en effet actuellement il est demandé un décompte journalier du nombre de 1236 (formulaire d'information servi par les propriétaires pour la mise à jour de la taxe d'habitation) exploitées par chaque agent.

L'administration répond qu'il s'agit d'une expérimentation locale qui, si elle ne fonctionne pas sera stoppée.

L'administration rappelle que la qualité des agents du SIP est reconnue, ils sont formés pour la mission. Pour l'administration, le travail n'est pas de meilleure qualité, quand on gère un dossier du début à la fin.

Pour l'administration, les préconisations de la note de 2006, ne sont plus valables, dans la mesure où les inspecteurs divisionnaires en charge des SIP, n'ont ni la charge des Inspections de Contrôle et d'Expertise, ni celle de la Fiscalité Immobilière ; ils sont donc plus impliqués dans le travail quotidien des secteurs.

Physiquement, pour l'administration l'installation des contrôleurs permet une meilleure osmose, les équipes ont connaissance des différents pics d'activité et décideront des priorités en fonction du calendrier.

C'est un test, c'est pourquoi il n'y a aucun aménagement matériel de prévu.

L'administration rappelle que c'est un travail d'équipe, le comptage individuel du travail est donc inutile.

La CGT intervient de nouveau pour préciser que le calendrier des travaux en SIP n'est pas idéal comme l'administration semble le penser, en effet, bien souvent les missions se chevauchent, les urgences sont à gérer de front, la CGT renouvelle donc sa question : dans ce schéma qui décide de la tâche prioritaire du moment ?

L'administration répond que les contrôleurs sont des cadres, ils doivent se mettre d'accord, sinon, c'est au responsable du SIP de trancher.

Pour l'administration, cette organisation ne change pas la charge de travail, il est plus simple d'organiser le travail à 10, le découpage territorial n'est plus adapté.

Pour la CGT, le déséquilibre entre les secteurs souligné dans la note n'est pas un argument valable, le vrai problème se sont les suppressions d'emplois, la déssectorisation ne va pas amener de forces supplémentaires, c'est encore une fois une gestion de la pénurie.

L'administration reconnaît que ce sont les suppressions d'emplois, en particulier de cadres c, qui rendent l'organisation en secteurs géographique inopérante.

L'administration rappelle, concernant le comptage des 1236, que le suivi individuel du travail est interdit aux finances publiques depuis 1990.

La CGT vote contre cette expérimentation.

VI) Création du SIP de Lille Seclin.

L'administration a décidé le transfert des dossiers des particuliers de la ville de Mons, du SIP de Grand Lille Est à Lille Seclin sur le site de Flves.

Pour l'administration, cela va permettre la création d'un SIP au 1^{er} avril 2013, d'alléger l'accueil de la Cité Administrative, d'avoir un accueil de proximité.

Pour cela l'administration doit faire concorder les périmètres des SIE/SIP concernés, il y aura une caisse commune hors SIE.

La CGT souligne le caractère ubuesque de ce nouveau transfert quelques années seulement après un transfert dans l'autre sens.

VII) Questions diverses

- La CGT interpelle l'administration une nouvelle sur l'accueil, la CGT demande la présentation des réflexions de l'administration en CT. En effet, cela fait près d'un an que l'administration a lancé un groupe de travail sur le sujet et nous n'avons aucune information alors que des réunions se tiennent sur les sites.*

L'administration répond que c'est à la demande de Christian Ratel que la réflexion est menée. La réunion à Roubaix le 29 mars évoque des pistes, mais n'est pas décisionnelle. Les solutions se déclineront sur 2012-2013, il y a des sujets immobiliers, qui ne peuvent être traités avant la campagne impôt sur le revenu 2012. (Prochaine réunion à Roubaix le 19 avril à 9h30). Pour l'administration il y a une problématique spécifique à Roubaix qui ne concerne donc pas tous les sites, l'administration va travailler sur le plan du site, et réfléchit à l'accueil debout.

Pour la CGT, la situation à Roubaix annonce les problèmes que l'ont voit poindre sur les autres sites. Pour la CGT, cette proposition d'accueil debout est un scandale, l'accueil primaire se fait déjà debout, ça ne changera rien au problème et dégradera les conditions de l'accueil.

L'administration répond que le pré-accueil à Roubaix fait parti du problème car c'est un goulet d'étranglement.

- La CGT alerte l'administration sur les conditions de révisions du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels. Cela devait être terminé pour aujourd'hui (30 mars), or, soit ça n'a pas été fait, soit c'est bâclé, dans certains services le responsable désigne des représentants pour en discuter, certains services n'ont été informés que ces derniers jours.*

La CGT demande donc à l'administration de faire un rappel en donnant un délai supplémentaire, car ce qui compte c'est que cette révision soit faite correctement ; la CGT rappelle que l'ensemble des personnels doit être associé collectivement au processus, il n'y pas d'expert en la matière, chaque salarié est expert des difficultés qu'il rencontre au travail. Il ne doit pas non plus y avoir de synthèse par les responsables de service, c'est une démarche de compilation.

L'administration est d'accord, l'ensemble des salariés doit être associé, un délai supplémentaire sera accordé, car c'est le résultat qui compte. L'administration informe le comité qu'une note a été diffusée mi-février, avec la date limite, que les responsable de service sont évalués par leur hiérarchie y compris sur ces aspects, qui font partie de leur objectifs.

- La CGT demande où en est le problème d'évacuation des eaux à Douai dont l'administration a été informée il y a plusieurs mois.*

L'administration répond qu'il s'agit d'un chantier piloté par la centrale, c'est donc un marché national, la DG est au courant et c'est elle qui fait jouer la garantie.

La CGT demande à ce que l'information sur les concours publié sur Ulysse local soit plus complète.

L'administration va régler le problème.

- La CGT tient à dénoncer la surtaxe des numéros spéciaux du Centre Prélèvement Service, et du service de gestion des concours, ce qui va à l'encontre du service public accessible à tous.*

La CGT demande des informations sur le chantier stoppé à Dunkerque.

L'administration répond que c'est un problème lié à CHORUS, il n'y a pas eu de descente des crédits, ils ont donc demandé à la société de stopper puisqu'ils n'avaient pas les crédits nécessaires. Le chantier reprendra, l'encapsulage et les ouvrants seront déconnectés, aucun travaux ne sera mené pendant la campagne.

- *La CGT demande quand les collègues de la recette des finances de Dunkerque arriveront sur le site.*

L'administration répond qu'aucune date n'est encore arrêtée.

- *La CGT interpelle l'administration sur les conditions d'installation d'un nouveau dispositif de sécurité par badge à Valenciennes pour remplacer le gardien concierge, différentes habilitations par zone sont prévues, et elles sont inadaptées.*

L'administration s'étonne de ne pas avoir eu de remontées à ce sujet.